



PHARMÉTUDES

Collaboration inter-études

Collaborer avec un notaire Pharmétudes,
expert en droit de la pharmacie

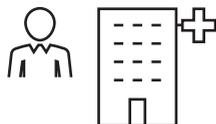
Collaboration inter-études

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Compétences à disposition

Pharmétudes, réseau national de notaires experts en droit de la pharmacie, propose un service de collaboration inter-études. Ce nouveau service offre aux études

notariales de France une assistance à la transaction, la négociation et la rédaction des actes de cession, création, transfert, regroupement ou donation d'officine de pharmacie.



Votre client a un projet relatif à la pharmacie.



Vous manquez de compétences en droit officinal.



Collaborons ensemble !

UNE VALEUR AJOUTÉE

Opération sécurisée et rentabilisée

Il est économiquement difficile de recruter du personnel qualifié pour des opérations, relevant du droit de la pharmacie, qui ne seront qu'occasionnelles. Par manque de temps, mais surtout de moyens, vous êtes alors contraint de perdre le dossier. L'alliance

de vos connaissances et de nos compétences permettra de mieux répondre aux besoins de vos clients, et ce, dans les meilleurs délais. Vous évitez ainsi que le dossier de votre client n'échappe à votre Etude et ne soit traité par des concurrents (notamment les avocats).

PHARMÉTUDES

Expert en droit de la pharmacie

Pharmétudes est un réseau national de 27 notaires qui accompagnent et servent les projets des professionnels de santé en exercice et en devenir. Depuis 1992, Pharmétudes est un acteur référent dans le conseil et l'expertise en droit officinal en France. C'est grâce à l'implication active dont les membres du réseau font preuve, que celui-ci progresse et continue à assurer sa mission : être le partenaire

incontournable du pharmacien d'officine. Pharmétudes se positionne comme le collaborateur idéal des études notariales de France pour la sous-traitance des dossiers en droit de la pharmacie. Pharmétudes développe un maillage territorial avec au moins un référent sur chaque région. Découvrez le notaire le plus proche de votre étude sur www.pharmetudes.com/pharmetudes.

COLLABORER ENSEMBLE

Convention de collaboration

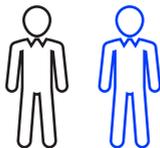
La collaboration entre notaires est encadrée par une convention personnalisée en fonction de votre situation. Elle définit entre autres le mode de collaboration et le partage

des honoraires. De bons accords offrent une protection, préviennent les malentendus et clarifient les attentes. Nous vous proposons une assistance à trois niveaux :



Soutien technique confidentiel

Vous êtes le notaire principal. Vous avez besoin d'un soutien technique ne nécessitant pas que le notaire Pharmétudes soit en contact avec votre client.



Soutien technique connu du client

Vous êtes le notaire principal. Le notaire Pharmétudes rédige et intervient à vos côtés lors des rendez-vous avec votre client.



Transfert complet du dossier

Vous transférez la totalité du traitement du dossier au notaire Pharmétudes tout en assistant votre client.

contact@pharmetudes.com

www.pharmetudes.com

 facebook.com/pharmetudes

 twitter.com/pharmetudes

 linkedin.com/pharmetudes